Le titulaire du **Master 2 mention droit notarial** est formé pour exercer les métiers suivants :

- clerc de notaire
- à terme notaire diplômé et notaire salarié
- titulaire d'un office notarial (fonction subordonnée à l'acquisition de cette charge ou à l'attribution d'un d'office notarial par tirage au sort)
- gestionnaire de patrimoine au sein d'un service bancaire spécialisé
- gestionnaire de patrimoine au sein d'un service d'assurance spécialisé
- juriste dans une entreprise de promotion immobilière ou dans une agence immobilière

Conditions d'admission Master 1

Prérequis : Être titulaire d'une Licence en droit, délivrée par un établissement public.

L'admission dans un parcours de master en deux ans est validée par les responsables du parcours, après examen des dossiers de sélection. **Le passage en 2e année du parcours** est de droit pour l'étudiant ayant validé la 1re année de master. Le Master 2 droit notarial de Montpellier n'est pas ouvert à l'alternance.

Candidatures

Master Droit notarial

Vous devrez déposer votre dossier et l'ensemble des pièces demandées, dans les délais impartis, sur la plateforme dédiée. La procédure est intégralement dématérialisée.

Résultats d'admission début juillet via la plateforme. Pas d'entretiens

Capacité d'accueil 25 personnes.

Université de Montpellier
Faculté de Droit et de Science politique

Mention et Parcours Droit notarial

Master Droit Notarial

Co-Directrices

Madame Séverine Cabrillac
Professeur à l'Université de Montpellier

Madame Mélanie Jaoul
Maîtresse de conférences à l'Université de Montpellier

Master Droit Notarial
Laboratoire de droit privé
Faculté de Droit et de Science politique
14 rue Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier
sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr

Master 1 – Mention Droit Notarial

Les enseignements délivrés au cours de la première année de la Mention Droit Notarial visent à assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation en deuxième année (Master 2).
Elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances, notamment en Droit civil et en droit international privé.

Master 1 — Semestre 7

> COMPETENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

Droit civil : régimes matrimoniaux (33h CM + 15h TD) **5C+2C**
Fiscal général (33h CM + 15h TD) **5C+2C**
Urbanisme (33h CM + 15h TD) **5C+2C**

> COMPETENCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES

Droit civil : sûretés (33h CM) **3C**
Droit international privé (33h CM) **3C**
Histoire du droit patrimonial (33h CM) **2C**

> COMPETENCES LINGUISTIQUES

UE Langue (8h CM + 12h TD) **1C**

Master 1 — Semestre 8

> COMPETENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

Droit civil : successions (33h CM + 15h TD) **5C+2C**
Droit fiscal du patrimoine et des affaires (33h CM + 15h TD) **5C+2C**
Procédures collectives (33h CM + 15h TD)

> COMPETENCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES

Droit rural (33h CM) **2C**
Droit de la copropriété (33h CM) **3C**
Promotion immobilière (33h CM) **3C**

> COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES (sur l'année de master 1)

Stage facultatif (deux mois)

Master 2 – Mention Droit Notarial

La deuxième année du parcours permet à l'étudiant d'approfondir les différentes matières au coeur de l'activité notariale. Elle constitue également la première année du Diplôme Supérieur du Notariat, voie d'accès universitaire au diplôme de Notaire; son obtention permet de droit la poursuite du DSN .

Master 2 — Semestre 9

> COMPETENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE 1 : approfondissement droit des obligations	2 ECTS
UE 2 : Droit patrimonial de la famille	5 ECTS
biens du couple	
successions libéralités	
UE 3 : Droit international privé	5 ECTS
UE 4 : Droit des sûretés et de la publicité foncière	4 ECTS
UE 5 : Fiscalité du patrimoine immobilier	5 ECTS

> COMPETENCES LINGUISTIQUES

UE Anglais juridique	3 ECTS

Master 2 — Semestre 10

> COMPETENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES

UE 6 : Droit de l'Immobilier	6 ECTS
Droit de l'urbanisme	
Contentieux de l'urbanisme	
Droit de la copropriété	
UE 7 : Droit des biens et des societes	6 ECTS
Droit commun des sociétés et procédures collectives	
Fondations	
Droit des biens	
Domanialité publique	
Droit rural	
UE 8 : Technique contractuelle	5 ECTS
UE 9 : Fiscalité du patrimoine privé	10 ECTS

COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES

UE 10 : Travaux personnels, stage obligatoire, défis et concours	5 ECTS
UE 11 : Travaux dirigés et conférences professionnelles	4 ECTS